**Projet Pédagogique**

|  |
| --- |
| **67, rue du Laveu à 4000 LIEGE. Direction: Soumia Meziani.** **0486/166.527** |

****

 **LIEGE-LAVEU.**

1. **Introduction**

« **Guimauves et Barbapapa** » est une maison d’enfants autorisée par l’ONE qui accueille des enfants de 0 à 3 ans en garde journalière et fixe de 7h30 à 18h00 sous la surveillance d’une équipe de professionnels, composée d’un responsable, de trois accueillantes, d’animateurs et de stagiaires en puériculture avec lesquel(le)s nous sommes en partenariat formatif.

L’esprit de la maison d’enfant est d’amener les enfants qui nous sont confiés vers une autonomie la plus grande possible. Le respect le plus profond de l’enfant dans son individualité, le confort, la sécurité, l’hygiène, la différence sous toutes ses formes, la réflexion profonde journalière de la position de l’adulte vis-à-vis de l’enfant tantôt dans son observation, tantôt dans la réponse à sa demande, tantôt dans sa stimulation, l’organisation pensée et réfléchie des locaux dans son intérêt ludique en fonction du groupe et de l’évolution de celui-ci, l’harmonie du personnel ainsi que sa motivation par rapport au projet sont autant de facteurs positifs qui guideront l’enfant dans son cheminement vers la construction harmonieuse de sa personnalité, la découverte de son Moi pour accéder à l’autonomie. La relation personnel-parents est souhaitée amicale pour le bien-être de l’enfant mais aussi celui des parents.

Le nombre d’enfants souhaité chez « **Guimauves et Barbapapa** » est de:

* 12 enfants maximum pour pouvoir garder un caractère convivial à cette structure ; la multiplicité d’un personnel rendant plus difficile la cohérence et le respect du dit projet pédagogique, le responsable souhaitant pouvoir gérer l’entièreté des parents.
* 9 enfants minimum afin que ce lieu d’accueil soit riche en stimulations; la collectivité offrant à l’enfant une source importante d’imitation par la présence des autres.
1. **Sommeil et respect du rythme biologique de l’enfant**

Malgré les difficultés de la collectivité, la maison d’enfants souhaite à tout prix le respect du rythme de L’Enfant. Cela sous-entend une observation aigue de celui-ci pour reconnaitre les premiers signes de fatigue. L’enfant sera mis au lit aux premières manifestations de ceux-ci et non selon un horaire collectif.

Les parents ne sont pas autorisés à déposer ou à reprendre leur enfant au lit (exception faite en fin de journée si l’enfant dort encore), cette tâche étant réservée au personnel qui a lui seul connaissance de l’évolution du sommeil dans le dortoir. Pour les mêmes raisons et contrairement à l’idée du respect de l’individualité de chacun, les literies seront identiques, ce qui permet une mutation éventuelle en fonction du type de sommeil de chacun qui peut parfois évoluer selon l’âge mais aussi être perturbé par l’état de santé et leur situation de vie en dehors de la structure. Les dortoirs seront donc organisés en fonction des enfants et de leur évolution mais pas de façon définitive.

L’enfant emporte bien sûr, avec lui, sont objet de transfert (doudou, bout de tisssu,…) et son sac de couchage. Les literies sont changés systématiquement une fois par semaine et plus si nécessaire. Elles sont fournies et entretenues par la maison d’enfants.

Pour favoriser l’endormissement, de la musique classique sera diffusée en sourdine dans les dortoirs. Le choix de cette musique aura pour priorité des œuvres à caractère doux ne présentant pas trop de variation de tempo. Nous espérons ainsi allier l’utile à l’agréable et familiariser en douceur les enfants à l’œuvre musicale classique d’une richesse incomparable.

1. **Alimentation**

Une alimentation saine et équilibrée sera préparée journellement avec exclusivement des produits frais, légumes et fruits de saison et certains aliments biologiques.

L’alimentation sera variée mais pas démunie d’aromates et d’originalité dans les limites permises par la santé des enfants. Le but est aussi d’amener l’enfant à la découverte gustative et diversifier.

Il y sera toujours prévu en réserve de quoi pallier à un éventuel régime. L’alimentation suivra le besoin de l’enfant en fonction de son appétit, de son état de santé, de son âge et autant que possible de ses goûts (préparation d’un deuxième légume, personnalisation des collations…). Il sera bien-sûr tenu compte des impératifs philosophiques et conceptuels à la demande des parents.

Les restes des assiettes ne seront en aucun cas redistribués. Le surplus sera immédiatement jeter en fin de journée. Et ce pour répondre au mieux aux impératifs fixes par l’AFSCA.

Les **menus** seront composés pour quatre semaines avec un légume différent chaque jour. Les féculents varient sur une semaine (pâtes, riz, blé, semoule, pommes de terre…). Il sera prévu une à deux fois du poisson sur la semaine et pour les autres jours, viande et volaille. Les menus seront affichés au tableau et peuvent être consultés par les parents. Ce qui leur permet d’adapter leurs menus en fonction de ce qui a déjà été donné durant la semaine ; ainsi que de pouvoir nous indiquer les régimes.

**Pour l’élaboration des menus, nous y travaillons depuis 2 ans, et ce avec l’aide de la diététicienne de L’ONE et en nous basant sur le Brochure “Chouette, on passe à table” éditée par l’ONE.**

Les **petits déjeuners** peuvent être donnés entre 7h30 et 9h maximum, le biberon du matin étant préparé par le personnel. La maison propose du pain ou des céréales à volonté, du lait ou de l’eau.

Les **goûters** seront choisis en fonction de l’âge et des goûts de l’enfant. De 0 à 1 an, uniquement panade de fruits frais ou fruits séparés et compléments lactés si nécessaire. A partir de 1 an et pour certaines choses 18 mois :Tartines, crème vanille, moka, riz au lait, salade de fruits frais aromatisée à la fleur d’oranger, yaourts, dessert au fromage frais, crêpes, Wap, gaufres, cakes, ect… Tout cela étant préparé sur place et dans un délai raisonnable pour garantir le conservation à chaud ou à froid conseillé par l’AFSCA.

Le **repas** est un moment de calme, de détente et de plaisir. Il est la source de relations privilégiées entre les enfants, mais aussi entre l’enfant et le personnel. A l’heure du repas, le petit réfectoire est uniquement consacré à celui-ci. Pour ce faire, il est organisé comme suit :

* Un premier service est assuré pour les petits. L’enfant est alors pris en charge de préférence par sa référente dans les bras pour reproduire un climat de confiance et d’assurance affective proche de ce qu’il connait. ( évidemment nous respectons les horaires des biberons)
* Un second service est ensuite organisé pour les moyens dans les petites chaises. Ce moment permet à l’accueillante d’ouvrir l’enfant à d’autres connaissances liées à l’alimentation telles que l’expérimentation des ustensiles, la texture, la saveur et le goût des aliments, la découverte du gobelet… Il lui est proposé d’essayer de manger seul, s’il le souhaite, mais toujours encadré par l’accueillante.
* Suivra ensuite le repas des plus grands en groupe restreint et à table. Les groupes formés restent identiques, pour autant qu’il y ait une uniformité dans les acquis des enfants. Pour n’engendrer aucun stress chez l’enfant, cet ordre lui est expliqué et une activité ludique spécifique est organisée à ce moment pour faire patienter les suivants. Ce moment, bien qu’étant attendu par chacun, est aussi une occasion d’apprendre les règles de bienséance et de savoir-vivre. Les enfants doivent rester assis, ne pas jouer avec les aliments, ne pas crier, attendre la fin du repas des copains. En aucun cas, les enfants ne se baladeront avec de la nourriture ou un biberon dans la salle de jeux et ce, pour une question de sécurité et d’hygiène.

Avant et au sortir des repas, les petits passeront par le coin change pour être rafraichis et les plus grands par l’évier prévu à cet effet où ils se laveront seuls ou avec l’aide d’un adulte les mains. A noter qu’un brossage de dents sera proposé à l’enfant (éducation à la propreté).

1. **Acquisition de la propreté**

Tout comme le sommeil, l’acquisition de la propreté est rythmée par l’enfant.. Ce passage ne doit en aucun cas être source de stress pour l’enfant. Il doit donc être décidé du moment opportun après l’évaluation de sa maturité physiologique et de son aptitude psychologique à comprendre l’enjeu de cette étape. Nous le solliciterons et l’accompagnerons en douceur dans cette étape, mais l’accident ne sera jamais pénalisé. Cette étape sera réalisée en concertation avec les parents.

1. **Organisation, sécurité et hygiène des locaux**

L’aménagement intérieur et extérieur a été conçu pour être agréable, clair, aéré et décoré selon un souci d’esthétique et de fonctionnalité. Tout est conçu de manière à placer l’enfant dans un endroit en pleine sécurité. Les normes ont été respectées avec le plus grand soin.

L’organisation en salle de jeux étant très importante au point de vue sécuritén,diverses espaces distincts ont été pensés

* **Un univers pour les tout petits :** un parc en hauteur adossé au mur permet une surveillance permanente des bébés quel que soit l’endroit où se trouve le personnel. Celui-ci est entouré de plexis de façon à ce que l’enfant ait une vision d’ensemble. Contre le mur, il y a des miroirs qui lui renvoient son image. Au-dessus de lui sont suspendus des jeux d’éveil sonores, visuels et tactiles. Dès que l’enfant se retourne, il sera installé non plus en hauteur mais au sol avec les mêmes possibilités en plus des stimulations du dessous du parc des bébés organisé en module éducatif et ludique. Cet univers évoluera sans cesse dans son apport ludique en fonction de l’âge moyen des petits.
* **L’espace**  sera organisé selon les activités prévues, soit en liberté d’action de découverte face à un matériel multiple adapté à leur âge, soit en situation avec tunnels, cubes en mousse, ballons, rouleaux…
* **Un module de psychomotricit**é pour les plus grands dont l’accès est prévu par une rampe à cale et non un escalier de manière à limiter l’accès à celui-ci à des enfants qui ont acquis un certain développement psychomoteur et à permettre une sécurité la plus grande possible. Le module est prévu selon un plan d’animation que la maison d’enfants pourra revoir en raison de l’observation de son utilité, de sa sécurité et de son intérêt ludique.
* **Un espace lecture et coin doux** dans la partie extrême du module.
* **L’espace centrale** sera réservée aux roulants pour laisser libre cours à leur désir d’espace et de vitesse. Cet espace comprendra également les balançoires et sauteurs à remonter et à redescendre au gré des activités.
* **L’espace jeux de précision** qui est en même temps l’espace prévu pour les repas, sert aux activités de motricités fines sous la surveillance de l’adulte accompagnant.
* **L’espace jeux de précision** qui est en même temps l’espace prévu pour les grands, sert aux activités de motricités fines sous l'observation de l’adulte accompagnant. Ce sont les jeux de constructions, d’emboîtements, les bricolages.

**Au vu des activités proposes aux enfants , en dehors de celles-ci nous pratiquons la pédagogie du jeu libre. Pour favoriser la créativité de votre enfants et l’interaction avec les autres.**

**Le coin change** est séparé de la salle de jeux, mais à proximité de celle-ci de manière à avoir un vue constante sur les enfants. C’est un endroit où le personnel peut à son gré et en toute sécurité manipuler les enfants, leur parler, les caresser, les masser sans être distrait par l’activité des autres enfants. C’est un lieu de rapport privilégié avec l’enfant. Cet endroit sera agréable et confortable, pratique, pourvu de stimulations adaptées (miroirs à cet endroit). Chaque enfant y aura son casier où seront rangés ses effets personnels et ses éventuels médicaments. Il sera pourvu d’une pompe à savon et une pompe désinfectante pour le lavage hygiénique des mains afin de permettre une hygiène efficace de cet espace. Le coin change et les petits pots seront désinfectés après chaque utilisation. Chaque enfant a son propre essuie et gant de toilette fournis par la maison d’enfants et entretenus par celle-ci.

**Les dortoirs** (cf. chapitre du sommeil et du respect du rythme biologique).

**La cuisine** équipée comme il se doit ne sera pas accessible aux enfants. Toutefois, l’accès visuel existe et l’adulte en cuisine peut voir partout et donc continuer sa surveillance.

**L’entrée** est le lieu d’accueil des parents et des enfants. La porte d’entrée est pourvue d’une ouverture automatique et d’un parlophone ce qui permet au personnel d’accueillir les parents sans quitter son lieu de travail. Le lieu sera pourvu d’un porte-manteau avec un crochet pour chaque enfant et un espace rangement pour les poussettes et maxi cosys. Dans l’entrée seront exposés en permanence les **bricolages et autres activités « artistiques »** des plus grands, les dernières photos prises dans le lieu d’accueil et les affichages conférences, bibliographie, théâtre relatif à l’intérêt des parents et des enfants.

**L’espace extérieur** est une cour carrelée mise à la disposition des enfants et entourée de garde-corps. Le carrelage permet un entretien facile et quotidien. Elle sera équipée de jouets (vélos, toboggan…), d’éléments décoratifs et de maisonnettes. L’accès à cette cour se fait par l’intermédiaire d’un grand châssis double vitrage avec porte coulissante pourvu d’un système de sécurité (blocage de la porte à n’importe quel niveau d’ouverture).

**L’entretien des locaux** se fait quotidiennement selon les directives d’hygiène requises.( un plan de nettoyage est élaboré et revu chaque année)

1. **Méthode éducative**

Pour permettre le cheminement de l’enfant vers l'autonomie à l’adulte, l’adulte veillera à avoir une attitude d’observation précise pour mieux répondre à la demande de l’enfant. Les stimulations seront positives et indirectes par la mise en situation de l’enfant et l’encouragement. La mise en situation veillera à reproduire un univers stimulant dans les limites des possibilités et du développement de l’enfant. le langage pour répondre aux demandes des enfants sera adapté, riche et especteux.

La répartition des enfants par groupes se fera de manière réfléchie et non arbitraire en fonction du développement de l’enfant et de la mise en situation proposée. L’organisation des activités ludiques de la journée essayera de respecter un équilibre entre ces 4 attitudes suivantes :

* Laisser jouer : mise en situation, développement, découverte, imagination.
* Donner à jouer : donner un jeu, l’enfant s’invente ses propres règles et l’adulte n’intervient pas.
* Jouer avec : se donner le droit de partager des choses avec es enfants, apparait alors la notion de limite.
* Faire jouer l’enfant : l’adulte est le meneur de jeu (règles, socialisation, respect).

Les espaces différents ne sont pas séparés visuellement de manière à enrichir la stimulation et à provoquer le désir d’imitation.

Des activités ponctuelles et répétées à horaire précis à raison d’une fois par semaine (ce qui permet à l’enfant de se situer dans le temps) seront proposées aux moyens et aux grands par des animateurs indépendants du personnel et formés dans la discipline de l’animation. Les enfants y vont librement et sans contrainte ; par contre, lorsqu’ils rentrent en activités, certaines consignes sont à respecter. Ces activités sont :

* éveil musical (rythme, danse, chant),
* psychomotricité.
* bricolage.
* activités manuelles diverses.
* éveil à la lecture.
* Activité Brossage des dents.
* Massages bébés.

La conteuse propose une individualisation de la relation lecture-enfant. La lecture se passe en groupe mais chaque enfant reçoit sur les genoux de l’animatrice la lecture individuelle du livre choisi pendant que les autres écoutent.

En ce qui concerne la psychomotricité, elle se passe dans une pédagogie dite active démarrant du projet de l’enfant où l’animateur dynamise, verbalise et suit l’imaginaire du petit.

Chaque activité démarre et se termine par un rituel. Elles sont limitées à durée suffisante tenant compte du pouvoir de concentration des enfants et toujours suivies par un moment de jeu libre. Les animateurs sont en parfaite harmonie avec la pédagogie de notre projet et n’enferment pas l’enfant dans une démarche didactique mais contribuent à leur éveil et leur développement dans le respect du rythme de chacun et de leur liberté d’action.

A noter que nous organisons des sorties exceptionnelles telles que visite d’une école maternelle à l’approche de la sortie de l’enfant, cirque, musées, promenades…

Une fête entre copains sera organisée pour marquer l’anniversaire de votre enfant. Petits gâteaux ou autres préparés par vos soins seront les bienvenus.

1. **Relation personnel-parents, personnel-enfant**

**La relation personnel-parents** est fortement souhaitée du type chaleureux étant bien entendu que l’on ne peut forcer personne à cette intimité. Cette relation est voulue comme telle car on ne peut avoir un contact physique et affectif personnalisé avec l’enfant et être distant avec ses parents, pour lui c’est incompréhensible et déstabilisant. La maison attache une importance aussi capitale au bien-être et au sentiment de sécurité des parents qu’à celle des enfants ; une bonne relation avec un enfant passant indubitablement par une bonne relation avec parents.

Notre rôle est de rassurer les parents en leur offrant un milieu d’accueil agréable, bienveillant et stimulant, source d’épanouissement pour leur enfant mais source d’apaisement pour eux. Nous serons à leur écoute pour les aider à bien gérer leur séparation journalière avec leur enfant. Notre rôle étant de contribuer à leur côté à faire de leur enfant un être confiant, responsable et autonome. C’est ainsi que pour nous se crée un réel partenariat.

Au tout début, un cahier de liaison accompagne l’enfant de la maison au milieu d’accueil et vice-versa. Celui-ci assurant le suivi et le lien entre la vie de l’enfant chez vous et chez nous.

Par la suite, il sera donné un petit rapport journalier oral d’une anecdote positive au sujet de l’enfant ou de la relation de celui-ci avec les autres. Vous pourrez aussi consulter notre panneau reprenant les informations stipulant les remarques de sommeil, de régime alimentaire, de selles et autres.

Nous serons toujours à votre disposition pour répondre à vos questions et pour parler ensemble de l’éducation de votre enfant. Par exemple, si vous le souhaitez, nous pouvons vous tenir informé d’éventuelles conférences sur l’enfant et sa famille.

Un rassemblement annuel de tous les parents dans le lieu d’accueil est proposé afin de permettre à chacun de se rencontrer dans une ambiance de détente et de voir ainsi avec qui et comment leur enfant évolue chaque jour. Au cours de cette rencontre, la maison d’enfants proposent de regarder vivre les enfants dans le lieu (vidéo).

A la fin de l'acceuil de l’enfant, il lui sera remis une série de photos prises pendant le séjour chez « Les boutidous » : souvenirs du lieu, des petits copains, de personnel, des affinités particulières entre enfants et des moments les plus drôles et représentatifs et les plus importants de son développement.

**La relation personnel-enfant** veille à ce que le personnel entretienne des relations bienveillantes et positives avec l’enfant. Il nous parait essentiel de passer un temps important à créer des liens affectifs entre eux et de les laisser les exprimer. Cela demande un temps et une qualité d’observation réfléchie. Les plus grands peuvent toucher les petits bébés en présence de l’adulte qui les accompagne dans cette aventure affective.

Nous avons remarqué qu’en procédant de la sorte, très tôt, ils entrent d’eux-mêmes en communication et que des enfants de 5-6 mois peuvent avoir des interactions de plus de 5 minutes. Ils apprennent ainsi la douceur du geste, à donner et à recevoir dans la relation à l’autre.

Le personnel sera sous-tendu toute la journée par un seul principe : respect et écoute de l’enfant pour répondre au mieux à ses besoins multiples. En effet, nous pratiquons de notre mieux l’écoute active. Lorsqu’un enfant exprime un mal-être :

* Nous l’écoutons et essayons de décoder l’expression de son sentiment.
* Nous nous assurons d’avoir bien compris celui-ci.
* Nous le rassurons et cherchons une solution ensemble.
* Enfin, nous l’aidons à trouver dorénavant seul sa solution.

Depuis son entrée au « Boutidous », nous incitons en permanence l’enfant à exprimer ses émotions et ses besoins pour qu’à la fin de son séjour, il soit capable de comprendre l’importance de l’expression de ses sentiments de façon claire et précise afin de mieux se faire comprendre par l’autre et ainsi créer de meilleurs relations basés sur la confiance et l’écoute.

En cas de conflits entre enfants, notre attitude sera d’observer la manière dont les enfants vont tentés de sortir de ce conflit et dit apporter si nécessaire la juste attitudes pour l'un comme pour l'autre.

Les limites et les règles seront peu nombreuses , claires et simples.

En cas de colère, nous lui laissons la possibilité d’extérioriser celle-ci dans un endroit surveiller prévu à cet effet. Une fois la colère passée, nous le rassurons, nous le recentrons sur lui-même en le prenant dans les bras et nous ne le culpabilisons pas de son comportement mais notre attitude est d’essayer de comprendre avec lui et de lui proposer une alternative.

Nous veillerons à ce qu’aucun jugement de valeur ne sera en aucun cas énoncé en direction de l’enfant et nous veillerons au maximum à retirer de notre langage toute forme de négation mais plutôt à conscientiser l’enfant de l’intérêt d’une autre démarche de sa part (plus positive ou plus respectueuse de sa part) afin d’arriver à ce qu’il voulait.

**La période d’adaptation** de l’enfant et de ses parents est progressive dans la structure ce qui permettra à chacun de se séparer sans stress.

* Deux à trois semaines avant le début de la garde, un premier contact d’une demi-heure de papa, maman et bébé dans la structure d’accueil en début d’après-midi (moment le plus calme) nous permettra de nous présenter et de poser toutes les questions utiles pour l’accueil de l’enfant.
* Plusieurs visites de papa, maman, bébé est prévue (à la meilleure convenance de chacun) pour partager un moment de vie ensemble dans la structure.
* En concertation les parents laisseront bébé avec nous. Bébé pourra ainsi soit faire une sieste, soit jouer, soit manger. Maman pourra, ce jour là, déposer dans le casier de bébé ses effets personnels afin de ne pas s’encombrer de cette tâche le premier jour de séparation d’avec son enfant déjà si importante pour tous.

Ces visites se répèteront si nécessaire autant de fois qu’il le faudra et seront offertes aux parents.

À l’arrivée définitive, maman et papa nous auront concocté un petit laïus racontant bébé dans ses moindres détails et habitudes, ils vieilleront à habiller l'enfant avec des vêtements facilitant la motricité. Nous sommes à présents tous prêts à démarrer cette belle aventure.

Votre enfant sera pris en charge par le membre du personnel qui sera son référent durant son séjour. Le référent a pour mission d’observer plus finement votre enfant, d’être le responsable de la centralisation des informations le concernant et d’assurer le suivi auprès du reste de l’équipe.

1. **Relation avec le personnel**

Le personnel s’engage à :

* Respecter le dit projet,
* Suivre la formation continuée,(Deux fois par an la structure peut être fermée pour cause de formation obligatoire pour l’ensemble du personnel)
* Respecter les horaires prévus,
* Se présenter toujours dans une tenue vestimentaire propre et agréable, reflétant sa propre personnalité et non en tablier impersonnel.

Une réunion du staff sera prévue chaque mois pour :

* Définir l’organisation des semaines suivantes : activités, sorties, suggestions culinaire et organisation des horaires.
* Discuter de l’évolution de chaque enfant.
* Mettre en commun nos observations et déboucher sur un plan d’amélioration du projet individuel et collectif.
* Amener un intervenant extérieur pour gérer une problématique ou des questions.
* Inviter les parents à participer si il y a lieu et à leur demande.

La réunion mensuelle est aussi prévue pour discuter de l’évolution du projet pédagogique et de tout autre problème structurel.

1. **Accueil particulier**

A noter que La maison d’enfants collabore aussi avec d’autres organismes tels que l’asbl A.I.M.A voire L’aide précoce à l’enfance, etc...(Selon les besoins) puisque notre structure peut accueillir des enfants en difficultés. (À noter en nombre limité et après évaluation des compétences de l’équipe face à la situation)

Nous nous engageons à ce moment à travailler en collaboration avec les intervenants auprès des enfants, sous l’accord des parents.

Dans ce processus de prise en charge, les enfants participent à la vie de l’enfant en difficultés, et nous utilisons la « méthode d’inclusion » prodigué par l’O.N.E. auquelle le personnel s’est formé.

**Nous espérons qu’au travers de ce projet, vous puissiez comprendre l’importance que nous portons à faire de votre enfant un être autonome et responsable, avec lui et aussi avec vous. Citation de Jacques Salomé.**

« Les boutidous » s’engage aussi à accueillir si il y a place un enfant en difficultés sociales. Notre objectif est de sensibiliser chacun parent, équipe et enfants à la différence.

1. **Sortie du milieu d’accueil**

A l’approche de sa deuxième année, la date de sortie sera discutée avec les parents. Un travail commence alors pour préparer l’enfant à l’étape suivante de sa vie, l’école. Nous lui en parlons. Une visite à l’école maternelle est organisée, afin qu’il puisse se familiariser avec ce nouveau lieu et se rendre compte de ce qui l’attend… une nouvelle belle aventure commence.